



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

## DÉCLARATIONS DU REPRÉSENTANT ET AGENT OFFICIEL ET DU CANDIDAT INDÉPENDANT

### DÉCLARATION DU REPRÉSENTANT ET AGENT OFFICIEL

Je, Lalonde Nom HAROL (Jacques) Prénom  
4006 Rue Concorde HTT 261 Laval QC Adresse  
représentant et agent officiel du candidat  
déclare ce qui suit : HAROL Lalonde Nom du candidat indépendant

1. Toutes les dépenses électorales que j'ai faites ou autorisées et qui ont été portées à ma connaissance sont inscrites dans le rapport de dépenses électorales et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi. Toutes les réclamations reçues au plus tard le soixantième jour suivant celui fixé pour le scrutin ont été acquittées, sauf celles que j'ai contestées et déclarées dans le présent rapport.
2. Toutes les contributions recueillies ont été versées par des électeurs en conformité des dispositions de la section IV du Chapitre XIII de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.
3. Toutes les dépenses électorales ont été acquittées à même le seul fonds électoral que j'ai ouvert dans une succursale québécoise d'un établissement financier en conformité de l'article 458 et de la directive D-M-4, à l'exception des réclamations contestées mentionnées au présent rapport.

Cette obligation d'ouvrir un compte à titre de fonds électoral ne s'applique pas pour un candidat indépendant dont le fonds électoral est constitué de sommes provenant exclusivement de contributions fournies par le candidat indépendant autorisé lui-même (maximum de 1 000 \$ par année) et qui sont gérées à même son compte personnel.

4. Aucun autre fonds électoral, autre que celui mentionné au présent rapport, n'a été utilisé pour acquitter les dépenses électorales du candidat.
5. Aucune dépense électorale n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celle provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds électoral sous la responsabilité de l'agent officiel.
6. Toutes les dépenses électorales inscrites au rapport sont justifiées par une facture en conformité de l'article 466, lesquelles représentent l'intégralité des biens fournis ou services rendus.
7. Toutes les dépenses électorales ont été engagées dans le respect du prix courant du marché au sens des articles 427 et 461. De plus, aucun bien ou service ne m'a été livré ou fourni gratuitement, à l'exception du travail bénévole.
8. Les personnes qui ont effectué du travail bénévolement au cours de la période électorale et, au sens des articles 428, 1<sup>o</sup> et 461, l'ont fait personnellement, volontairement, sans aucune rémunération ou avantage d'un employeur ou de quiconque.
9. Toute la documentation et tous les renseignements nécessaires à la production de ce rapport m'ont été personnellement fournis par le trésorier de la municipalité.

Signature du représentant et agent officiel

le

31 Janvier 2014

Date



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

## DÉCLARATIONS DU REPRÉSENTANT ET AGENT OFFICIEL ET DU CANDIDAT INDÉPENDANT

### DÉCLARATION DU CANDIDAT INDÉPENDANT

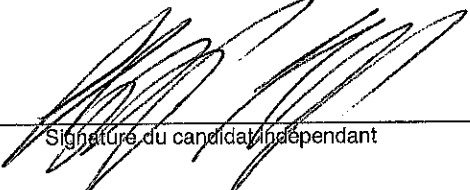
Je,

Harvey  
Nom

Haas  
Prénom

candidat indépendant  
déclare ce qui suit :

1. Je prends acte de la déclaration du représentant et agent officiel.
2. Je déclare lui avoir transmis toute l'information financière pour lui permettre de dresser ces rapports.
3. Je vous confirme qu'au meilleur de ma connaissance, le représentant et agent officiel a réalisé son mandat en conformité des éléments inscrits dans sa déclaration.

  
Signature du candidat indépendant

le

31 janvier 2014  
Date



**REPORT OF AN AUTHORIZED INDEPENDENT CANDIDATE**

<b>Identification</b>											
Name of the municipality <i>Laclaire</i>											
Name of the representative and official agent <i>HACOP Lanthoyon</i>					Name of the candidate <i>HACOP Lanthoyon</i>						
Period concerned		Date of authorization			Day before sending			Date of the election			
	Year	Month	Day	Year	Month	Day	Year	Month	Day		
FROM		2013	10	02	TO	2014	01	31	2013	11	03

<b>FINANCIAL REPORT</b>		
<b>Election fund</b>		
<b>Part 1 - Cash receipts</b>		
1. Contributions of \$100 or more (section 1, total A)	Number of receipts <i>1</i>	<i>501 22</i> \$
2. Contributions of \$100 or less	Number of receipts	
3. Sums collected during political activities (section 3, total D)		<i>0</i>
4. Subsidiary revenues (section 3, total E)		<i>0</i>
5. Loans (section 2, total B)		<i>0</i>
6. Other receipts (specify) _____		<i>0</i>
7. TOTAL RECEIPTS (lines 1 to 6)		<i>501 22</i> \$
<b>Part 2 - Disbursements</b>		
8. Election expenses (Return of election expenses, total F)		<i>501 22</i> \$
9. Amounts not included in the election expenses (Return of election expenses, total G)		<i>0</i>
10. Amount repaid on loans (section 2, total C)		<i>0</i>
11. Other disbursements (specify) _____		
12. TOTAL DISBURSEMENTS (lines 8 to 11)		<i>501 22</i> \$
<b>Part 3 - Fund surplus</b>		
13. CASH ON HAND AT THE END OF THE PERIOD (line 7 minus line 12)		<i>0</i> \$

<b>Financial institution</b>	
Name of the financial institution where the sums collected are deposited	
Address of the institution	Account no.



## RETURN OF ELECTION EXPENSES

Line No.	Name of supplier	Voucher no.	Amount paid	Distribution of the amount paid				
				Election expenses				Amounts not included in the election expenses
				Publicity	Goods and services	Rental of premises	Travel and meals	
1	DOLLARAMA	1	24 42 <sup>s</sup>		24 42 <sup>s</sup>			
2	VEASTON IMAGE Plus Inc	2	390 91	390 91	<del>390 91</del>			
3	SYNERGIC V3 Inc.	3	15 04	15 04				
4	SYNERGIC V3 Inc.	4	70 85	70 85				
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
18								
19								
20								
21	Add up (lines 1 to 20)			476 80	24 42			
22	Expenses incurred, but not claimed	Date of claim (if known)	↓	↓	↓	↓	↓	↓
23								
24	Add up (lines 22 and 23)	* Append a cheque made out to the treasurer for the amount of the expenses incurred, but not claimed	*					
25	Add up (lines 21 and 24)							

501.23  
Total F

Total G

